

Compte de RESULTAT		BUDGET 2022		Budget 2021
		Charges	Produits	
CHARGES D'EXPLOITATION		N° Réf.		
CHARGES D'EXPLOITATION		1000		
<u>Salaires et charges</u>				
	Coût global coordinateur (salaire + charges)	1101	130 000 Chf	- Chf 130 000 Chf
	Fonctionnement et frais divers	1102	4 800 Chf	- Chf 4 800 Chf
<u>Locaux</u>				
	Bureau rattaché à l'Antenne Région Valais romand	1103	0 Chf	- Chf 0 Chf
	Salle de conférence à l'ARS (forfait 200.- / mois)	1104	2 400 Chf	- Chf 2 400 Chf
<u>Communication</u>				
	Site internet hébergement et maintenance	1105	1 000 Chf	- Chf 1 000 Chf
	Refonte du site internet de l'association Agglo Valais central	1106	2 000 Chf	- Chf 25 000 Chf
	Communication liée à l'association Agglo Valais central	1107	20 000 Chf	- Chf 15 000 Chf
<u>Séance et administration</u>				
	Frais d'organisation des séances officielles	1108	5 000 Chf	- Chf 2 000 Chf
	Rémunération du comité de direction	1109	10 200 Chf	- Chf 10 200 Chf
	Contrôle des comptes	1110	3 000 Chf	- Chf 3 000 Chf
<u>Logistique</u>				
	Bureautique et matériel divers	1111	1 000 Chf	- Chf 1 000 Chf
Total charges fonctionnement administratif		1100	179 400 Chf	- Chf 194 400 Chf
<u>Gouvernance centralisée des transports publics</u>				
	Projets relatifs à la centralisation de la gouvernance des TP au niveau de l'Agglo	1201	25 000 Chf	- Chf 26 700 Chf
<u>Tarifification unifiée des transports publics</u>				
	Etudes en lien avec l'unification de la tarification des TP dans l'Agglo	1203	40 000 Chf	- Chf 70 000 Chf
<u>Développement des transports publics</u>				
	Etudes sectorielles liées au développement de l'offre de TP	1204	50 000 Chf	- Chf 40 000 Chf
<u>Communication sur le réseau</u>				
	Communication sur le développement du réseau TP à l'échelle de l'Agglo	1205	25 000 Chf	- Chf 25 000 Chf
Total charges développement des transports publics		1200	140 000 Chf	- Chf 161 700 Chf
<u>Réseau de vélos en libre-service</u>				
	Mise en œuvre d'un réseau de vélos en libre-service au niveau de l'Agglo	1301	50 000 Chf	- Chf 50 000 Chf
<u>Etudes intercommunales liées à la mobilité douce</u>				
	Liaisons cyclables entre Sierre et Salquenen (refacturé aux communes/SDM)	1302	5 000 Chf	- Chf 20 000 Chf
	Plan sectoriel mobilité douce du coteau nord (refacturé au district/SDM)	1303	8 000 Chf	- Chf 30 000 Chf
Total charges développement de la mobilité douce		1300	63 000 Chf	- Chf 100 000 Chf
<u>Elaboration du Plan Directeur intercommunal (90% / 10% : 2021 / 2022)</u>				
	Elaboration du Plan Directeur intercommunal (PDI)	1401	140 000 Chf	- Chf 175 000 Chf
	Frais liés aux ateliers et présentations publiques (logistique, impressions, etc.)	1402	10 000 Chf	- Chf 10 000 Chf
<u>Elaboration du Projet d'agglomération de 5ème génération (PAS)</u>				
	Modification du périmètre VACO et bases du PAS	1403	20 000 Chf	- Chf 0 Chf
<u>Suivi des mesures des PA2 et PA3</u>				
	Suivi des mesures retenues dans les PA/PDI au sein des communes et projet SmartER	1404	30 000 Chf	- Chf 30 000 Chf
Total charges développement territorial		1400	200 000 Chf	- Chf 215 000 Chf
Total charges d'exploitation		1000	582 400 Chf	- Chf 671 100 Chf
PRODUITS D'EXPLOITATION		2000		
<u>Contributions annuelles des communes (3CHF/hab)</u>				
	Contributions annuelles des communes (3CHF/hab)	2001	- Chf	315 000 Chf 315 000 Chf
<u>AggloSion : compensation pour le suivi administratif du PA2</u>				
	AggloSion : compensation pour le suivi administratif du PA2	2002	- Chf	2 000 Chf 10 000 Chf
<u>SDT : participation financière pour le projet de Plan Directeur intercommunal</u>				
	SDT : participation financière pour le projet de Plan Directeur intercommunal	2003	- Chf	97 420 Chf 78 750 Chf
<u>Canton : participation des services cantonaux aux divers frais d'études</u>				
	Canton : participation des services cantonaux aux divers frais d'études	2004	- Chf	10 000 Chf 0 Chf
<u>Liaisons cyclables entre Sierre et Salquenen (refacturé aux communes/SDM)</u>				
	Liaisons cyclables entre Sierre et Salquenen (refacturé aux communes/SDM)	2005	- Chf	5 000 Chf 20 000 Chf
<u>Plan sectoriel mobilité douce du coteau nord (refacturé au district/SDM)</u>				
	Plan sectoriel mobilité douce du coteau nord (refacturé au district/SDM)	2006	- Chf	8 000 Chf 30 000 Chf
Total produits d'exploitation		2000	- Chf	437 420 Chf 453 750 Chf
Excédent brut d'exploitation		2000-1000	144 980 Chf	- Chf
<u>Charges d'exploitations non-décaissables</u>				
	Charges d'exploitations non-décaissables	3000	- Chf	- Chf
<u>Produits hors exploitation</u>				
	Produits hors exploitation	4000	- Chf	- Chf
<u>Charges hors exploitation</u>				
	Charges hors exploitation	5000	- Chf	- Chf
RESULTAT NET COMPTABLE		Σ tot	144 980 Chf	- Chf
			Charges	Produits

Résultat d'exercice en tenant compte des avoirs du BILAN :

TRESORERIE : solde projeté du compte BCVs 102.744.01.04 au 31.12.2021	150 000,00 Chf
---	----------------

Total du CAPITAL projeté de l'Association à la fin de l'exercice 2022	5 020,00 Chf
--	---------------------

Commentaires sur les variations notables entre les budgets 2021 et 2022 (+ / - 5'000 CHF)

Charges d'exploitation

N° réf. 1106 – Refonte du site internet de l'association Agglo Valais central : - 23'000 CHF

Avec la création de l'association Agglo Valais central, un nouveau site internet a été réalisé en 2021. Les charges relatives à ce poste de coûts seront donc moindres en 2022.

N° réf. 1107 – Communication liée à l'association Agglo Valais central : + 5'000 CHF

Un budget supplémentaire est prévu pour améliorer la communication liée à notre association, notamment en lien avec les projets réalisés. Un bilan des années 2017-2020, un rapport d'activité de l'année 2021, ainsi qu'une stratégie pour les années 2022-2025 seront établis. Un plan de communication sera également mis en œuvre, afin de communiquer activement sur nos différents projets, tant à l'interne qu'à l'externe.

N° réf. 1203 – Etude en lien avec l'unification de la tarification des TP dans l'Agglo : - 30'000 CHF

En 2021, un mandat a été donné au bureau Rapp-RGR, afin d'accompagner l'Agglo Valais central dans ses réflexions liées à la mise en œuvre d'une tarification unifiée des transports publics. Le mandat technique étant désormais terminé, un montant est tout de même inscrit au budget, afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet, sur la base des discussions et validations politiques à venir.

N° réf. 1204 – Etudes sectorielles liées au développement de l'offre TP : + 10'000 CHF

Une étude est actuellement en cours avec le bureau Citec et en collaboration avec le SDM, afin de définir les lignes directrices du réseau de transports publics au sein de l'Agglo Valais central, pour les années 2025, 2030 et 2035. Sur la base de la stratégie retenue et afin de mettre en place un réseau de transports publics performant dans notre agglomération, il sera nécessaire d'approfondir, de manière détaillée, les développements liés à cette offre dans les différents secteurs de notre périmètre (pôle ouest, centres urbains, coteaux, pôle est).

N° réf. 1302 – Liaison cyclables entre Sierre et Salquenen : - 15'000 CHF

N° réf. 1303 – Plan sectoriel mobilité douce du coteau nord : - 22'000 CHF

En 2021, l'Agglo Valais central a joué le rôle de chef de projet pour plusieurs études en lien avec la mobilité douce, dans le cadre de la réalisation de mesures infrastructurelles des PA2 et PA3. Ces projets, entièrement refacturés aux partenaires concernés (cf. n° réf. 2005 et 2006), arrivent à terme et seuls des montants résiduels sont budgétisés en 2022.

N° réf. 1401 – Elaboration du Plan Directeur intercommunal (PDi) : - 35'000 CHF

Le projet de Plan Directeur intercommunal (PDi) va se poursuivre en 2022, sur la base du calendrier annoncé. Selon ce dernier, une homologation par le Conseil d'Etat est prévue à l'automne 2022

N° réf. 1403 – Modification du périmètre VACo et bases du PA5 : + 20'000 CHF

Les nouvelles directives fédérales permettent désormais aux agglomérations de modifier leur périmètre VACo dans le cadre des projets d'agglomération de 5^{ème} génération (PA5), sous réserve de justifications cohérentes. Un budget est donc prévu en 2022 pour développer l'argumentaire en lien avec cette modification de périmètre, ainsi que préparer les études de base liées au dépôt d'un futur PA5.

Produits d'exploitation

N° réf. 2002 – AggloSion : compensation pour le suivi administratif du PA2 : **- 8'000 CHF**

Dans le cadre des mesures cofinancées du projet AggloSion, un pourcentage (1.5%) est prélevé par l'Agglo Valais central sur les montants versés par la Confédération, afin de compenser le temps passé par le coordinateur pour l'établissement des dossiers de cofinancement et le suivi administratif du PA2. Sur la base des conventions de financement signées par Berne, un montant de 2'000 CHF est budgétisé pour 2022.

N° réf. 2003 – SDT : participation financière pour le projet de PDi : **+ 18'670 CHF**

Le service du développement territorial soutient financièrement l'Agglo Valais central dans la réalisation du projet de Plan Directeur intercommunal. Un montant estimatif de 78'750 CHF avait été budgétisé en 2021. Or, une participation à hauteur de 45% des frais subventionnables, mais qui ne dépassera toutefois pas 97'420 CHF, a été confirmée par le SDT durant l'année 2021. Le versement de cette subvention est prévu en 2022.

N° réf. 2004 – Canton : participation des services cantonaux aux divers frais d'étude : **+ 10'000 CHF**

De nombreux projets budgétés pour 2022 seront menés conjointement avec les services cantonaux (SDM, SDT, etc.). Une participation financière de leur part aux différents frais d'étude a été budgétisée à hauteur de 10'000 CHF.

N° réf. 2005 – Liaison cyclables entre Sierre et Salquenen : **- 15'000 CHF**

N° réf. 2006 – Plan sectoriel mobilité douce du coteau nord : **- 22'000 CHF**

En référence aux n°1302 et 1303, il s'agit ici de produits liés à la refacturation des projet pilotés par l'Agglo Valais central, dans le cadre de la mise en œuvre de mesures des PA2 et PA3 liées aux mobilités douces. Ces projets ont été réalisés en 2021 et seuls des montants résiduels sont budgétés en 2022.